



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4796

Attribution d'une subvention de 30 000 euros à Tendance Presqu'Ile, l'association de management de centre-ville de la Presqu'Ile de Lyon - Approbation d'une convention financière et d'une convention d'occupation du domaine privé

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BOUZERDA Fouziya

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 MAI 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4796 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 30 000 EUROS A
TENDANCE PRESQU'ILE, L'ASSOCIATION DE
MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE DE LA PRESQU'ILE
DE LYON - APPROBATION D'UNE CONVENTION
FINANCIERE ET D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION
DU DOMAINE PRIVE (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU
COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce
qui suit :

I- Eléments de contexte :

La Presqu'île de Lyon est, avec la Part-Dieu, un des deux premiers pôles commerciaux de l'agglomération lyonnaise avec un chiffre d'affaires évalué à 658 millions d'euros¹ en 2018.

La Presqu'île compte 1 500 commerces² et se caractérise par la qualité, la diversité et le dynamisme de son tissu commercial. C'est une destination shopping de marque dont l'attractivité doit être maintenue et développée.

Première destination touristique de l'agglomération, la Presqu'île est l'épicentre de l'attractivité et du rayonnement de la métropole lyonnaise. C'est également le deuxième pôle d'emploi tertiaire de la Métropole avec 30 500 emplois (pour 6 613 établissements).

Face aux enjeux de ce territoire, la démarche de management de centre-ville a été initiée en Presqu'île de Lyon en 2005. L'association Tendance Presqu'île a été créée en 2006 pour porter cette démarche. Elle a pour vocation de réunir l'ensemble des acteurs économiques du centre-ville pour répondre de manière concrète aux problématiques de gestion, de promotion et de développement de la Presqu'île. Ainsi, Tendance Presqu'île regroupe des acteurs publics comme l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics, les chambres consulaires et les entreprises publiques concernées ; et des acteurs privés comme les commerçants et artisans, les banques, les sociétés immobilières, les sociétés de transport et de stationnement, les acteurs culturels etc.

Les objectifs de Tendance Presqu'île sont les suivants :

- assurer la promotion de la Presqu'île, vitrine du dynamisme commercial et économique lyonnais ;
- favoriser le partenariat entre public et privé ;
- développer un réseau d'acteurs favorisant le développement de centre-ville ;
- développer un environnement favorable à l'activité, aux investisseurs et aux utilisateurs ;
- accompagner le renforcement de l'armature commerciale en Presqu'île ;

¹ Hors services et restauration

² Au sens strict du terme. Cela exclut les pharmacies, CHR, services commerciaux (banques, assurances, agences immobilières...), services à la personne (pressing, coiffeur, salons de beauté ...).

- être un lieu de concertation sur les projets menés en Presqu'île à l'initiative des partenaires.

II- Bilan 2018 et Projets 2019 :

A- Bénéficiaire d'un réseau dynamique :

En 2018, My Presqu'île a proposé différents formats et moments de rencontres, formels et informels, afin de cultiver un réseau, informer, fédérer, qualifier... :

- Soirée Business In Presqu'île « La Presqu'île se met en scène » : 150 participants au Théâtre Comédie Odéon ;
- Speed-dating My Presqu'île : en partenariat avec le club hôtelier lyonnais, My Presqu'île permet à des hôteliers et des commerçants de se rencontrer, mieux se connaître et mieux se prescrire mutuellement. De nombreux partenariats B to B sont nés de ces rencontres ;
- Ateliers de « formation » en partenariat avec l'Espace numérique des entreprises (ENE) ;
- Visites et autres rencontres réseau.

En 2019, My Presqu'île souhaite installer :

- le format « Mâchons » : 15 mâchons prévus dans 15 lieux différents à 5 moments de l'année ;
- 3 soirées « BIP » : soirée d'ouverture de l'année, soirée sur la Presqu'île digitale, soirée sur le tourisme ;
- 3 ateliers de formation : détection des billets douteux, détaxe, numérique ;
- 2 speed-dating (thèmes à déterminer) ;
- 3 visites de territoire.

B- Accéder à l'information qualifiée sur le territoire :

En 2018, My Presqu'île a poursuivi sa mission d'information du tissu économique et commerçant de la Presqu'île par différents vecteurs :

- la Newsletter / Blog My Presqu'île, est une parution hebdomadaire en direction de plus de 2 500 contacts professionnels en Presqu'île ;
- le Baromètre My Presqu'île : mise en place d'un nouvel outil de veille et d'observation de l'activité ;
- le Groupe Whatsapp « My Presqu'île » : fin 2018, afin de répondre à un besoin d'information en temps réel concernant les manifestations des gilets jaunes, My Presqu'île a mis en place un groupe d'échanges intégrant le préfet délégué à la sécurité et une cinquantaine d'adhérents, eux-mêmes relais locaux.

En 2019, My Presqu'île souhaite :

- conforter et compléter l'outil baromètre My Presqu'île qui constitue une aide à la décision pour ses adhérents et un outil d'observation des tendances de l'activité en Presqu'île ;

- généraliser le principe du groupe Whatsapp comme un outil innovant d'information auprès de son réseau.

C- Valoriser le commerce, les entreprises et le territoire « Presqu'île » :

En 2018, My Presqu'île a :

- porté des actions de communication digitale et print afin de valoriser son réseau d'adhérents et le territoire dans son ensemble ;
- renforcé sa présence dans les réseaux sociaux : « bons plans » sur Facebook, Instagram.
- Lancé un nouveau magazine diffusé dans 450 points en Métropole (250 points de diffusion publics via Distribrochures et 200 points en Presqu'île, adhérents ou cabinets d'affaires...) : My Presqu'île MAG'.

En 2019, My Presqu'île souhaite se doter d'outils digitaux et de communication d'envergure avec l'accompagnement de l'ENE. Une refonte des outils web est engagée avec l'ambition de porter la Presqu'île digitale de demain.

D- Impliquer les acteurs économiques dans les grands évènements lyonnais :

Comme chaque année, My Presqu'île s'investit dans les grands évènements lyonnais afin de générer des retombées en Presqu'île, et valoriser le rôle d'ambassadeur et de relais de communication pour les commerçants et acteurs économiques.

En 2018, My Presqu'île, en lien avec les commerçants de la rue Gasparin a porté une illumination de rue inscrite au programme de la Fête des Lumières. Cette initiative a été soutenue par une subvention de la Direction économie, commerce et artisanat de la Ville de Lyon à hauteur de 18 600 euros, soit 50% du montant du projet.

En 2019, My Presqu'île va poursuivre ses partenariats de résonance notamment concernant les évènements suivants :

- Coupe du monde de football FIFA féminine en juin ;
- Biennale d'art contemporain en septembre ;
- Festival Lumière ;
- Fête des Lumières.

E- La promotion de la Presqu'île par l'évènementiel sur mesure :

Depuis quelques années, My Presqu'île porte différents formats d'évènementiels pour mettre en avant le territoire ou développer la visibilité de ses adhérents :

- Les Afterworks My Presqu'île : en 2018, les 5 afterworks ont mobilisé 170 participants « grand public » ;
- Le Concours de Vitrines My Presqu'île ;
- Retrouvailles My Presqu'île : « Retrouvailles » cherche à valoriser la Presqu'île dans toutes ses dimensions, ses personnalités, ses savoir-faire, sa gastronomie, son patrimoine. Le cœur de l'évènement repose sur une démarche volontaire des adhérents de My Presqu'île qui accueillent des

centaines d'ateliers et animations gratuites et ludiques. My Presqu'île complète cette mobilisation par des animations fédératrices, ludiques ou culturelles sur l'espace public.

En 2019, My Presqu'île va reconduire son programme d'évènementiel.

Suite au mouvement des Gilets jaunes, My Presqu'île souhaite donner une nouvelle ampleur à « Retrouvailles » pour recréer du flux.

F- Structuration du territoire et interface avec les politiques publiques :

1- En lien avec ses partenaires publics, Ville de Lyon et Métropole de Lyon, My Presqu'île intervient en interface des politiques publiques en poursuivant plusieurs objectifs :

- mieux structurer le territoire et ses acteurs privés, publics, associatifs ... ;
- mieux diffuser les politiques publiques en direction des acteurs économiques ;
- porter la voix des acteurs économiques vers nos partenaires publics.

2- Intervention au quotidien et production de fiches pratiques « Améliorer l'espace public » (2018) :

- squats / SDF en Presqu'île : rencontre de l'association Alynea pour les problématiques d'hébergement d'urgence ;
- rencontre du service nettoyage et collecte de la Métropole de Lyon pour une meilleure coordination.

3- Implantation en Presqu'île :

En 2018, My Presqu'île a poursuivi son travail d'accueil de porteur de projets, afin de les orienter vers les ressources adéquates et/ou les accompagner dans la réflexion sur leur implantation. Une vingtaine de porteur de projets sont accueillis chaque année, généralement des porteurs de projet encore en phase de maturation ou en recherche de locaux commerciaux.

4- Fédérer et accompagner les associations de commerçant :

En 2018, My Presqu'île a soutenu et accompagné les associations de commerçants de la Presqu'île dans leur réflexion de communication et/ou d'évènementiel.

5- Cibles touristiques :

En lien avec l'Alliance lyonnaise pour le tourisme chinois, My Presqu'île participe à l'élaboration de parcours shopping et d'outils pouvant favoriser l'essor et l'accueil de la clientèle chinoise en Presqu'île. En sommeil en 2018, le partenariat sera réactivé en 2019.

6- Coordination de chantiers urbains :

En 2019, My Presqu'île va intervenir en coordination sur les chantiers urbains suivants :

- Victor Hugo (Octobre 2018 – Décembre 2019) ;
- Terrasses de la Saône (à partir de février 2019) ;

- Rue de la République (à partir de mars 2019).

En 2019, My Presqu'île va éditer une fiche pratique « Améliorer l'espace public et le confort de visite en Presqu'île » à destination des commerçants et entreprises en Presqu'île.

G- Ouverture sur les réseaux locaux et nationaux :

1- En 2018, My Presqu'île a adhéré et participé aux réseaux suivants :

- la Fédération nationale des centre-ville (FNCV) via la Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole ;
- le projet de management de centre-ville intitulé MG2T piloté par la Chambre de commerce et d'industrie régionale (CCIR) ;
- le Club des managers de centre-ville (CMCV).

2- Collectif de grandes villes touchées par les Gilets jaunes :

En 2018, My Presqu'île a rejoint un collectif de grandes villes de France afin d'interpeller les ministères de l'Intérieur et de l'Economie sur la situation des centres villes en lien avec le mouvement des Gilets jaunes.

Le budget prévisionnel 2019 présenté par la structure est de 303 527 euros. Il est composé à 16% de fonds publics et à 84% de fonds privés. Les partenaires institutionnels de Tendance Presqu'île sont l'Etat, la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon, la Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint Etienne Roanne (CCI) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône (CMAR).

Par délibération n° 2018/3988 du 02 juillet 2018, vous avez attribué à l'association Tendance Presqu'île une subvention de 30 000 €, et autorisé la signature d'une convention cadre en date du 11 septembre 2018.

Afin de poursuivre ces actions, l'Association Tendance Presqu'île sollicite un soutien de la Ville de Lyon. Compte tenu de l'intérêt que présente le maintien d'un management de centre-ville actif en Presqu'île, il est proposé d'allouer une subvention de 30 000 € à l'association par convention jointe à ce rapport.

H- Mise à disposition d'un local :

L'Association Tendance Presqu'île occupe le local sis 13, rue du Griffon à Lyon 1^{er}, mis à disposition à titre gratuit par la Ville de Lyon. Il est proposé de renouveler cette mise à disposition et de la caler sur la durée de la convention cadre précitée, soit jusqu'au 30 juin 2020.

Cet avantage annuel a été réévalué en 2018 à 9 800,00 €

Vu la délibération n° 2018/3988 du 02 juillet 2018 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Où l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 30 000 €euros est allouée à l'association Tendance Presqu'île, dont le siège social est situé 13 rue du Griffon à Lyon 1^{er}, pour la mise en œuvre de son programme d'actions au titre de l'année 2019.
- 2- La convention susvisée établie entre la Ville de Lyon et l'Association Tendance Presqu'île est approuvée.
- 3- La convention d'occupation du domaine privé à titre gratuit susvisée établie entre la Ville de Lyon et l'Association Tendance Presqu'île est approuvée.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 51979, programme DEVELOPMENT, opération DEVTER, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Fouziya BOUZERDA